

simplement énoncer notre position et rappeler que le gouvernement devra rendre compte de ces questions un autre jour et peut-être en d'autres lieux. On sait parfaitement quelle est la solution radicale que je crois nécessaire pour amener la stabilité et la confiance, et mon exposé, je le fais uniquement pour qu'il soit porté au compte rendu ce soir, et non pas, je le répète, pour argumenter sur la question.

Le gouvernement parle de la menace d'inflation depuis l'été de 1965, au moins. Il en est question dans le budget de mars 1966, dans ce qu'on a appelé le mini-budget de septembre 1966, dans le budget de juin 1967, dans ce qu'on a appelé le mini-budget de novembre 1967 et dans l'exposé budgétaire de mars 1968. Le problème—et je le rappelle simplement pour situer dans son contexte le débat sur la résolution à l'étude—c'est qu'à chacune des quatre occasions que je viens de mentionner, où l'on nous mettait en garde contre l'inflation, le ministre a proposé le même remède, une hausse des impôts. Ces augmentations consécutives des quelques dernières années visaient à combattre l'inflation, disait-on, mais elles s'accompagnaient d'un accroissement plus élevé des dépenses publiques. En juin dernier encore, le ministre a présenté un budget qui prévoyait un déficit de 740 millions de dollars, l'augmentation des dépenses étant de l'ordre de 20 p. 100. Les augmentations d'impôt qui ont eu lieu n'ont pas vraiment combattu l'inflation, elles ne l'ont pas maîtrisée. L'indice des prix à la consommation s'est élevé de 4.6 p. 100 en 1966 et d'environ 4.5 p. 100 en 1967. Rien d'étonnant qu'il y a quelques semaines, lorsque le gouvernement a proposé une autre hausse tandis qu'il nous semblait incapable de produire des politiques efficaces de retenue et de direction, l'opposition ait voté contre la mesure et l'ait défaite.

C'était d'autant plus justifié que la stabilité de l'économie était gravement compromise. Les investissements diminuaient dans le secteur privé; le taux d'expansion était faible—environ la moitié du taux jugé nécessaire par le Conseil économique—et on comptait au moins 464,000 chômeurs, soit un taux, corrigé des variations saisonnières, de 4.4 p. 100 de la main-d'œuvre. En outre, bien entendu, ce chômage et la situation que j'ai décrite sont particulièrement pénibles dans certaines régions du pays, notamment celles d'expansion relativement lente, mais cet état de choses ne se confine pas à ces régions.

Nous étions convaincus que cette surtaxe de 5 p. 100 proposée dans le mini-budget ne convenait pas aux besoins de l'économie. Une telle mesure, estimions-nous, pouvait fort bien accentuer l'inflation. Elle aurait certes contribué à affaiblir l'économie, ce qui aurait fait augmenter le chômage et persister le ralentissement du taux d'expansion.

Le ministre des Finances propose maintenant deux nouvelles mesures qui intéressent particulièrement le comité. Une a trait à des majorations d'impôt. La deuxième, à une réduction des dépenses d'un montant de 75 millions—sauf erreur, le gouvernement propose de bloquer les emplois de la fonction publique. Une troisième proposition comporte l'établissement d'un bureau chargé d'examiner les augmentations de prix et de coûts.

Quant à la troisième proposition, il y a quelque temps déjà que j'exhorte le gouvernement à prendre l'initiative et à encourager les restrictions dans toute l'économie. Je crois, je l'ai dit à maintes reprises, qu'un tel programme est nécessaire parallèlement aux politiques monétaires et budgétaires, si nous voulons un niveau raisonnable de plein-emploi et une certaine stabilité des prix. *(Applaudissements)*

J'espère être en mesure d'appuyer et d'approuver les mesures du ministre des Finances, mais il faut, bien sûr, que j'en sache beaucoup plus à leur sujet. C'est avec le plus grand intérêt que j'attends donc des détails sur les projets du ministre des Finances et du gouvernement.

Quant au second sujet que j'ai évoqué, les réductions de 75 millions de dollars dans un budget de 10 milliards environ, je ne crois pas que cela fera beaucoup d'impression sur les Canadiens ou dans les milieux financiers. *(Applaudissements)*

Comme le ministre des Finances nous l'a dit ce soir, on propose l'adoption d'une surtaxe de 3 p. 100 sur le revenu des particuliers qui est censée rapporter, au cours de la prochaine année financière, environ 105 millions de dollars de recettes additionnelles, en plus d'une surtaxe de 3 p. 100 sur l'impôt des sociétés qui, elle, est censée rapporter, d'après le ministre, environ 45 millions de dollars.

Pendant la journée, j'ai très soigneusement étudié les mesures dans leur contexte. Si elles sont supposées se rattacher aux conditions économiques, il faut, je crois, leur reprocher